

5. Avoir des espaces de concertation et de décision collective



**UN ÉLÉMENT CLÉ
POUR DES ACTIONS
STRUCTURANTES DANS
VOS TERRITOIRES.**

Comment faire pour que l'action s'inscrive non seulement dans une stratégie globale, mais aussi dans une certaine continuité par rapport à l'historique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans un territoire? Pour pouvoir agir ensemble, les diverses parties prenantes se doteront d'**espaces de dialogue et de prise de décision.**

Les espaces de concertation servent à organiser le dialogue et à **structurer les relations** entre l'ensemble des actrices et acteurs concernés. Ces parties prenantes sont invitées à y développer des moyens pour :

- partager l'information pertinente et l'analyser;
- définir des objectifs communs;
- dégager les stratégies pour les atteindre;
- choisir les activités appropriées;
- évaluer et suivre leur progression;
- s'ajuster en cours de route.

Si de tels processus ne sont pas toujours de longs fleuves tranquilles, ils permettent d'organiser l'action collective. Comment? En distinguant les rôles et les responsabilités, en définissant les modalités de prise de décision, en établissant des mécanismes de communication, etc. Ces lieux de concertation sont généralement soutenus par des leaders qui occupent une fonction de facilitation ou de coordination.

L'ensemble des espaces et des processus dont se dotent les parties prenantes sur un territoire donné désigne la **gouvernance collective**. Elle a une visée de **partage** principalement sur deux plans :

1. Le partage **des expériences, des savoirs et des pratiques** favorise la circulation de l'information et la participation de chacune et chacun.
2. Le partage du **leadership** mène à la coconstruction de l'action et à la prise de décision collective.

*Un accueil chaleureux, une
salle confortable, un ordre
du jour précis ou encore une
collation santé : des petits
à-côtés dont il ne faut pas
sous-estimer le grand pouvoir.*

NOTRE SÉLECTION
VOICI QUELQUES **REPÈRES**
UTILES QUE NOUS AVONS
SPÉCIALEMENT CHOISIS
POUR SUIVRE COMMENT
UNE CONCERTATION
PEUT S'ORGANISER OU SE
RÉORGANISER.



→ Des outils pratiques

GUIDE *L'engagement. Condition essentielle pour mener des changements collectifs* par Communagir, **apprentissage 3** « Adopter des pratiques qui favorisent et construisent l'engagement », 2018.

Comment s'organiser collectivement : quelques éléments à éviter et clés de réussite dans les sous-sections « La structure » (p. 24-25) et « Le leadership » (p. 32-33).

GUIDE *Outils pour les lieux de concertation* par Nathalie CÔTÉ et Vicky ST-PIERRE, dans *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins*, **fascicule 5**, 2013.

Les étapes et des outils pour faire fonctionner un lieu de concertation, issus d'un projet pour améliorer la concertation dans une MRC de la région de Lanaudière.

GUIDE *Des repères pour une participation profitable de votre municipalité ou de votre MRC à des démarches de concertation* par le Carrefour action municipale et famille (CAMF).

De précieuses pistes pour convaincre les actrices et acteurs du milieu municipal, paramunicipal et supralocal de participer à une concertation.

→ Des illustrations concrètes

STRUCTURE DE CONCERTATION *Les tables de quartier* par la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ) : un mécanisme de concertation permanent et structuré mis en place dans les années 1980 à Montréal et déployé depuis 2006 pour soutenir le développement social local.

Une trentaine de tables de quartier avec leur propre couleur et fonctionnement. De quoi s'inspirer!

→ Des illustrations concrètes (suite)

STRUCTURE DE CONCERTATION *41 exemples des régions. Le développement social en action dans les régions du Québec* par le Réseau québécois de développement social (RQDS), « 1. L'organisation régionale et sa structure », pages 4-7, 2012, et une mise à jour sur la [page d'accueil du RQDS](#) à « Votre région » : exemples d'organisation de la concertation dans les régions.

*Des plus connus aux plus inusités,
plusieurs modèles de gouvernance
du développement social dans
les régions.*

→ Des références de base

GOVERNANCE ET DÉMARCHES COLLECTIVES : DÉFINITION, DÉFIS, MODÈLES ET ÉTAPES par Communagir, dans l'onglet *Comprendre et agir / Gouvernance de démarches collectives*.

GOVERNANCE ET LEÇONS DU PAGESIS 2010-2015 par le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), « Gouvernance », fiche 3, *Opération veille et soutien stratégiques*.

DISTINCTION ENTRE COLLABORATION, CONCERTATION ET PARTENARIAT par Denis BOURQUE, « De la concertation au partenariat », dans *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, **chapitre 1**, PUQ, 2008, pages 13-30

UNE SUGGESTION POUR ALLER PLUS LOIN



Approfondir la notion de leadership partagé, qui supposerait d'abord l'exercice d'un leadership personnel.

Édith LUC, *Le secret des grandes équipes. Huit compétences pour un leadership partagé*, PUM, 2019.

Avec la participation financière de:

**Travail, Emploi
et Solidarité sociale**
Québec



Communagir

@ 2019 Communagir - Tous droits réservés